



Assises Territoriales en Visio conférence - Samedi 24 octobre 2020 Comité Territorial Auvergne - Délégation territoriale Auvergne Compte-rendu

Programme

- 14h00 Accueil par le Président du Comité Territorial, discours et explication du fonctionnement en Visio
- 14h15 Temps d'échange avec les participants
- 14h30 Présentation du Comité Territorial actuel (places disponibles)
- 14h40 Appel à candidatures et présentation des candidats
- 14h50 Élection des nouveaux membres
- 15h00 Présentation du groupe Veille Auvergne (15 mn) – Échanges 15 mn
- 15h30 Présentation « Des paysans et des ailes dans nos campagnes » 15 mn – Échanges 15 mn
- 16h00 Divers
- 16h00 Clôture des Assises Territoriales par Christian Bouchardy, Président du Comité Territorial

I- Mot d'accueil du président du Comité Territorial Christian Bouchardy

Le président accueille les participants, une trentaine environ, à ces assises territoriales en visio conférence. C'est une année très spéciale qui a compliqué les activités de notre association LPO. Malgré cela, quelques bonnes nouvelles :

- Personne n'a été gravement impacté par la maladie au sein de notre association,
- Le nombre d'adhésions par rapport à 2019 est stable pour l'Auvergne : 1 800 et en augmentation pour la région + de 10 000 pour la région,
- Le Covid n'a pas eu d'impact financier majeur,
- Les locaux : la mairie de Clermont-Ferrand met à la disposition de la LPO la grande salle située en face des locaux où sont installés les salariés – Un rendez-vous est prévu mardi 3 novembre pour discuter de son occupation et le 10 novembre pour étudier un autre site,
- Sept nouveaux candidats pour participer au Comité Territorial,
- Marie-Paule de Thiersant, présidente d'AuRA (région) nous souhaite des bonnes assises territoriales.

II- Appel à candidatures et présentation des candidats

Par ordre alphabétique, les candidats sont les suivants :

- ♦ Philippe CAMBON – Puy-de-Dôme
- ♦ Christine DESCOEUR – Puy-de-Dôme
- ♦ Jean-Claude GENTIL - Cantal
- ♦ François GUÉLIN – Puy-de-Dôme
- ♦ Sébastien MERLE – Puy-de-Dôme
- ♦ Henri RODIER – Haute Loire
- ♦ Gilles SAULAS – Puy-de-Dôme

Chaque candidat se présente et expose ses motivations.

Les points de vue exposés sont résumés ainsi : les droits des animaux, intérêt pour l'environnement, être deux pour représenter le groupe c'est plus facile pour le travail, architecte en urbanisme et participation à la mise en place de la commission « nature en ville » et continuer à intervenir dans le cadre environnemental, le droit régalien, les enjeux en amont pour les PLU, travailler sur la sensibilisation des populations parce que c'est par ce biais que les gens pourraient évoluer, importance des milieux agricoles, des milieux qui se dégradent et essayer des actions, les énergies renouvelables : exemple l'éolien, le Comité naturaliste et animer le projet d'atlas, représenter AuRA au comité national, développer le projet territorial, terminer la fusion, etc.

Le président propose qu'un vote groupé soit effectué pour l'élection des candidats au Comité Territorial. Accord de l'assemblée.

VOTE : les six candidats : Ph. CAMBON, Ch. DESCOEUR, F. GUÉLIN, S. MERLE, H. RODIER, G. SAULAS, sont élus à l'unanimité au Comité territorial Auvergne.

Un candidat, JC. GENTIL est élu « représentant » pour le groupe local Cantal au Comité territorial.

Interventions, débats, questions :

Charline Giraud : on ressent beaucoup de motivation avec ces nouveaux conseillers territoriaux – Cela fait beaucoup de bien aux salariés. C'est très motivant.

Robert Montel : Quelle salle on va pouvoir récupérer ? Locaux futurs ?

Le président Ch. Bouchardy indique que c'est la grande salle de l'autre côté du couloir (salle utilisée pour les CT). Des aménagements notamment pour l'acoustique, seront effectués. On travaille également sur des pistes pour des locaux avec Clermont Auvergne Métropole – On est en contact avec le Président mais il est trop tôt pour affirmer une solution ou une autre.

III- Présentation du groupe Veille Auvergne

Ch. Taillandier présente l'organisation du groupe Veille Auvergne, pourquoi cette entité, les buts de sa création et son fonctionnement. Il indique également le bilan des dossiers qui ont été étudiés sur la période du 14 juillet 2019 au 25 juillet 2020.

Un appel aux bénévoles est lancé pour renforcer ce groupe. En effet, ce travail est appelé à se développer, la population s'intéressant de plus en plus à la protection de la nature.

Il est indispensable d'agir en amont, sur les territoires où l'on habite, d'aller sur le terrain, de faire les démarches auprès des structures locales, d'établir des contacts pour aborder les sujets et engager les discussions afin de gérer au mieux les projets qui peuvent impacter la nature, l'environnement et la biodiversité. Effectuer une veille sur les territoires. Le groupe a besoin de bénévoles.

Interventions, débats, questions :

Mme Laurence Eugénie (Ambert, Loire et Haute Loire) se propose pour renforcer le groupe – Elle aimerait travailler sur la partie administrative.

Sabine : félicite le groupe pour son investissement, la constitution des dossiers, les réponses rapides apportées aux demandes.

Ch. Descoeurs précise que ce rapport est très intéressant pour les réponses – Mélange au niveau régalien et lois sur les paysages (lois européennes). Elle propose d'apporter ses compétences.

R. Montel pense qu'un appui pourrait être sollicité au niveau de la LPO AuRA (région) – JC. Gigault souligne l'originalité de la démarche et indique qu'il n'y a pas d'autres groupes actifs de ce type dans les autres délégations territoriales – Ce point sera transmis par le président Ch. Bouchardy à MP. de Thiersant pour une présentation lors d'un prochain CA.

Au niveau LPO AuRA des groupes de travail se mettent en place sur des thématiques particulières comme les forêts, les énergies renouvelables avec notamment l'éolien et le photovoltaïque. Ce sont des groupes de réflexion dont l'objectif est de proposer le positionnement de la LPO AuRA sur ces sujets. L. Granier est animateur au niveau AuRA pour l'éolien.

IV- Présentation « Des paysans et des ailes dans nos campagnes »

Sébastien Nottelet présente ce programme LPO pour réinstaurer la biodiversité dans nos campagnes.

Dans un premier temps, il fait état d'un article intitulé « *Gestion de la biodiversité en milieu céréalier intensif : importance des prairies aux échelles locales et régionales* » - Bretagnolle et Al. 2017 qui fait le constat de la perte de la biodiversité dans les campagnes, entre autres des oiseaux communs mais pas que – Une étude allemande observe que plus de 60 % des insectes en disparu en à peine dix ans.

La LPO a lancé le programme des Terres et des ailes pour aider les exploitations agricoles dans leur quotidien, pour faire évoluer l'agriculture d'aujourd'hui.

La LPO Auvergne est également en partenariat avec Terre de liens (convention nationale mais aussi locale) dont le but est de supprimer le poids de l'acquisition foncière pour les agriculteurs, notamment pour les jeunes qui démarrent, et qui œuvre à la préservation du foncier, en particulier – Terre de liens acquiert des fermes en vue de l'installation des paysans pratiquant l'agriculture paysanne, biologie ou biodynamique.

La LPO Auvergne travaille également avec le réseau Paysans de nature qui est un réseau qui met en relation paysans, naturalistes, associations de consommateurs ou de protection de la nature.

Actuellement, la LPO travaille en outre sur le projet LIFE AgriNature (durée 7 ans de 2022 à 2028) : Renforcer le rôle de l'agriculture dans la préservation de la biodiversité - Objectif : accompagner les agriculteurs/paysans dans une transition agro-écologique préservant la biodiversité. C'est un projet financé par l'Europe.

La LPO Auvergne a besoin des bénévoles pour aider les salariés dans leurs démarches envers le monde agricole, pour travailler avec le monde agricole – C'est par là que viendra l'évolution du modèle agricole, par le monde agricole lui-même.

Interventions, débats, questions :

Sabine Boursange : Un travail a été fait avec A. Rocher (membre du CT) pour concevoir un courrier transmis aux députés européens de la région AuRA. Par ailleurs, le président de la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme m'a donné un rendez-vous (les chambres d'agriculture sont partenaires nationales du programme des Terres et des Ailes).

Nous avons besoin des bénévoles : organiser des chantiers : ex. plantations de haies, pour être correspondant, pour rédiger des articles, pour faire connaître ce que l'on fait et les résultats positifs.

François Guélin : Le Parlement européen a adopté vendredi la prochaine politique agricole commune (Pac) de l'UE, avec notamment des obligations environnementales accrues pour les agriculteurs – A notamment été voté le montant des aides : 30 à 35 % pour l'environnement (1^{er} et 2^{ème} pilier). Malheureusement, l'aide ne porte pas sur la totalité de la PAC.

Sabine Boursange : Je reviens sur un point primordial : il faut changer la logique de la PAC pour prendre en compte la biodiversité – Pour que les choses changent, c'est la philosophie des aides qu'il faut faire évoluer tout comme les consommateurs – Sinon, on n'y arrivera pas.

Question : Comment intervenir : à partir d'une ferme modèle : en profiter pour inviter les voisins : tous publics, naturalistes, agriculteurs, bénévoles ...

Autre question : les députés européens : viennent-ils sur le terrain ? Les salariés ont-ils rencontré les élus ? Contacté des gens ?

Sabine Boursange : Au niveau salarié, nous avons très peu de temps à consacrer à ce programme (faute de financement) – Seulement 10-14 jours par an ce qui est très peu. Pour les agriculteurs, pour rencontrer les députés européens (4 pour AuRA), les élus locaux pour monter des programmes, nous avons un besoin impératif des bénévoles.

Pascal George : sur le terrain c'est très compliqué : le public n'est pas forcément sensible à notre écoute (LPO) – Les fermes : difficulté de reprise ?

Sabine Boursange : Il faut faire le lien avec Terre de Liens – De plus en plus on travaille avec eux pour aider les agriculteurs à l'accès d'achat. Le programme a démarré en 2019 – On travaille avec des personnes volontaires. Terre de Liens est dans la programme LIFE AgriNature – Un lien est fait avec les LPO aux niveaux local et régional.

Sébastien Nottelet : un exemple : un projet à Cournon d'une ferme pour le maraîchage – Acquisition de 70 ha (qui étaient à l'origine des terres de maïs) – Objectif : acquérir plus de 200 ha pour installer des petites fermes – La LPO est partenaire – Cet espace est situé vers le Zénith.

Les débats et interventions sur ces deux thèmes étant terminés, le président Christian Bouchardy invite l'assistance à prendre la parole pour les questions diverses.

V- Questions diverses

1/- Pascal George, Groupe Local Ambert : Aérodrome : budget Eco-Citoyen, département du Puy-de-Dôme : le logo de la LPO figure toujours sur les panneaux. Jean-Christophe Gigault précise qu'un courrier va être envoyé à l'aérodrome mais que dans cet appel à candidature, le département n'intervient pas dans les propositions qui sont faites, que le porteur de projet est le seul responsable de ses propositions. Au niveau du choix des projets qui seront financés (actuellement soumis au vote des habitants du Puy-de-Dôme), qu'il n'est pas du tout certain que le projet de l'aérodrome soit choisi car plutôt mal placé. Que la LPO s'est engagée avec l'aérodrome pour favoriser la protection de la pie grièche grise mais cela ne va pas au-delà. La LPO ne peut donc pas écrire au conseil départemental pour demander le retrait du projet ou sa modification.

Ch. Bouchardy précise à nouveau que le CT soutient la démarche du groupe local : pas d'affichage aux côtés de l'aérodrome.

2/- Christian Fargeix : question sur la situation du couvre feu : y a-t-il des nouvelles mesures à prendre par la LPO, notamment pour les réunions de groupe ? Nous avons lu dans la presse que c'était limité à six personnes.

JC. Gigault indique que de nouvelles mises à jour sont en cours au niveau de la LPO AuRA, mises à jour traitées par Marie-Paule de Thiersant, la présidente. Il convient de se retourner vers les mairies prêtant les salles pour connaître les restrictions mises en place dans les ERP (établissement recevant du public).

R. Montel pense qu'il est sage pendant un temps de ne pas se réunir en présentiel, mais de privilégier la Visio conférence – Lorsque c'est impossible, on peut le faire avec un numéro de téléphone gratuit. R.Guélin ajoute qu'il a été demandé un avis à tous les groupes locaux pour les réunions en Visio conférence. S. Besse précise qu'un tutoriel a été fait et transmis aux groupes locaux par Marie. Tous les animateurs de groupes locaux peuvent organiser des réunions en Visio conférence (TEAMS). La LPO France réfléchit pour apporter un soutien au développement de l'outil TEAMS pour les groupes locaux.

3/- Robert Guélin : la réunion a été enregistrée - R. Montel : prochaine réunion CT par Teams – C. Guélin : c'est mieux que par téléphone – Par contre, ce serait bien d'alterner les réunions en présentiel et par Teams – Mettre les assises sur Internet.

4/- JC. Gigault : les élus au CA ont été élus en 2019 pour trois ans lors de l'assemblée générale LPO AuRA.

5/- Ch. Bouchardy précise qu'à la prochaine réunion du CT : il conviendra de travailler sur la répartition des tâches – Voir qui fait quoi ?

6/- Charline Giraud : oui redéfinir les commissions, cela permet de mailler salariés et bénévoles – Les cheffes de service reviendront devant le Comité Territorial pour présenter leur travail et les dossiers suivis par les salariés.

Les différentes interventions étant terminées, le président clôture les assises territoriales – L'assistance a apprécié l'organisation en Visio conférence – Un petit regret cependant : peu de monde.

Fin des assises à 16h15.